

Le Rat musqué en Bretagne

par J.-R. AUBRY

C'est en 1928 que les premiers élevages de Rats musqués (*Fiber zibethicus*) furent installés en France. On sait que ce rongeur aquatique, importé d'Amérique du Nord, avait été introduit en vue de la production de la fourrure, plus connue en pelleterie sous le nom de Loutre d'Hudson.

Les premiers essais de reproduction tentés en captivité furent décevants ; par contre, certains sujets échappés des élevages, s'établirent sur les rivières et étangs des environs où, ayant retrouvé les conditions nécessaires à leur multiplication, ils ne tardèrent pas à pulluler.

★
★ ★

Deux élevages notamment sont à l'origine de l'infestation actuelle : l'un du côté de Belfort et l'autre, dans l'Eure, près de Conches. Trois autres ont également joué dans l'infestation actuelle un rôle non négligeable : ce sont ceux du Pays de Bray, de la Somme et des Ardennes. Malgré les échecs enregistrés, des dizaines d'amateurs tentèrent à leur tour la décevante expérience : si leurs entreprises disparurent rapidement, 12 foyers étaient dénombrés en 1939 par A. CHAPPELIER, Directeur du Laboratoire des Vertébrés au Centre National des Recherches Agronomiques de Versailles, qui avait été chargé d'une mission d'information sur l'inquiétante et néfaste pullulation du Rat musqué.

Cette même année, le commerce de la sauvagine annonçait l'achat de 30.000 peaux d'origine française.

L'enquête, reprise en 1954, révélait que le rongeur a colonisé, en 25 ans, 82.500 km² du sol français, progressant à la cadence moyenne de 3.300 km² par an ; la Normandie entrerait pour 46.000 km² dans ce total largement dépassé aujourd'hui, puisqu'à elle seule, la tache de l'Est, limitée par une ligne Pierre-de-Bresse, Commercy, Luxembourg, couvrait en 1957 une surface de plus de 50.000 km². Par contre, la tache des Ardennes semble stationnaire et n'a jamais fait preuve d'ailleurs, d'une grande activité.

Partout et depuis longtemps, le Rat musqué se signale par les dégâts qu'il occasionne aux digues, levées d'étangs, berges de rivières et aux cultures maraîchères qui sont à sa portée.

L'Europe Centrale, l'Allemagne, qui ont eu aussi leurs élevages, la Belgique, le Luxembourg et la Hollande enfin ont eu à souffrir plus ou moins de ses déprédations et plusieurs de ces pays ont pris des mesures énergiques pour lutter contre ce redoutable ravageur.

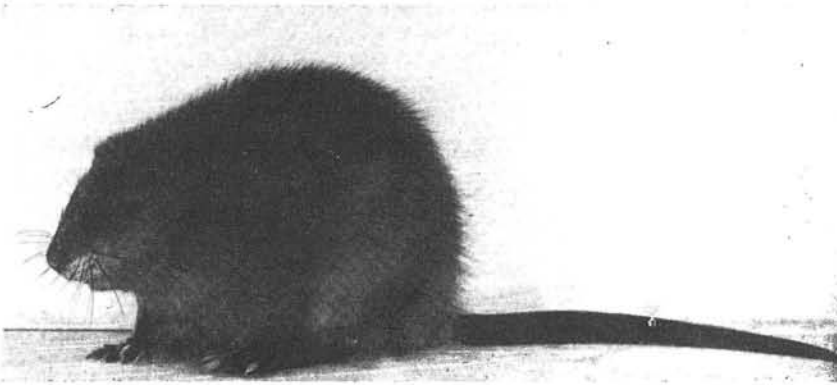
En France, son élevage et son transport ont été interdits par un Arrêté ministériel en date du 15 Décembre 1951.

*
**

Il semble que la Bretagne ait été épargnée par le Rat musqué jusqu'en 1950 environ.

En 1951, des éclaiteurs sont capturés cependant près de Vieux-Viel : il est difficile de préciser pour quelle raison les Rats musqués ont fait simultanément leur apparition cette année-là, dans la Manche, la Mayenne, alors peu peuplées, et dans la localité d'Ille-et-Vilaine dont nous venons de parler. On sait que ce rongeur emprunte en général les rivières et les fleuves pour circuler, mais il n'est pas rare, au moment des migrations d'automne, de le rencontrer fort avant dans les terres et en des points très éloignés souvent de toute voie d'eau. Il affectionne également les marais côtiers dont l'eau saumâtre ne le rebute nullement et où il trouve une abondante nourriture.

En 1952, le Rat musqué colonise quelques nouvelles localités dans les départements limitrophes de la Bretagne, et apparaît aussi en Ille-et-Vilaine à l'Étang de Chatillon et au Ferré. Dès 1953, il commence son établissement en Mayenne dans la région de Laval notamment où il s'installe solidement dans une vingtaine de localités laissant ainsi entrevoir une prochaine pullulation dans ce département.



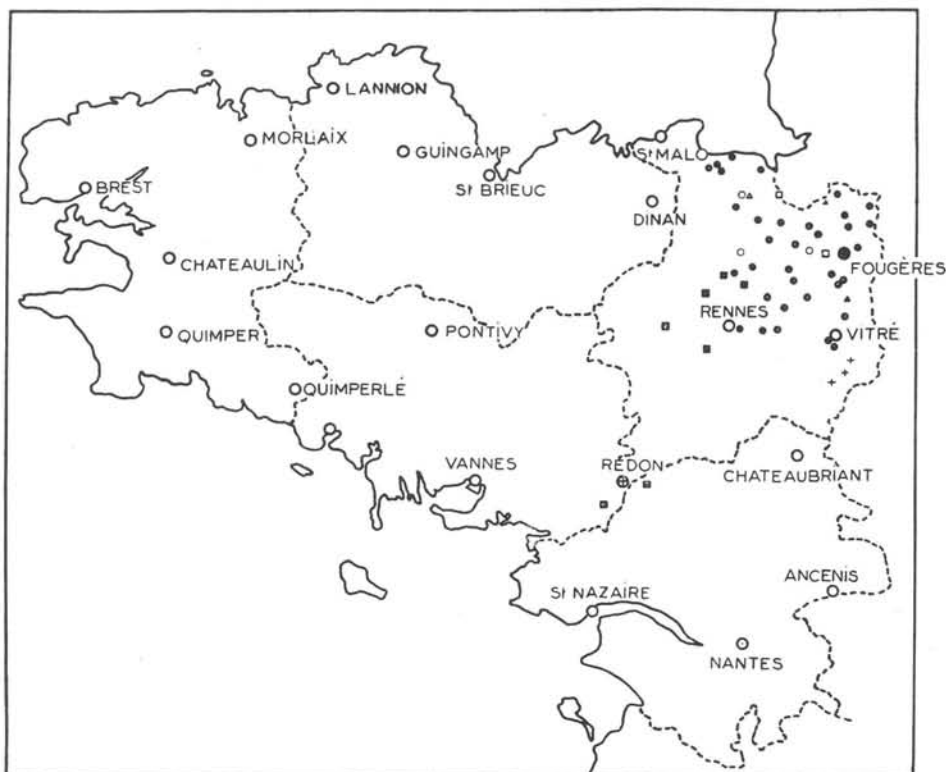
Le Rat musqué, *Fiber zibethicus*

Photo C.N.R.A.

L'Ille-et-Vilaine ne reçoit encore que des isolés de plus en plus nombreux, dont certains se font capturer : des prises sont signalées au ruisseau d'Avion à l'étang du Boulet près de Feins, à Laignelet, à l'étang de Landal, à Saint-Hilaire-des-Landes entre autres... Mais ainsi qu'on pouvait le pressentir depuis deux ans, l'année 1954 voit le Rat musqué envahir presque totalement les secteurs visités les deux années précédentes par leurs avant-coureurs.

La Manche et la Mayenne sont totalement infestées menaçant directement la Bretagne de l'excédent de leur population de Rats musqués : en effet, ceux-ci se rencontrent partout alors en Ille-et-Vilaine, à l'Est d'une ligne Cancale-Rennes-Vitré.

Depuis 1955, malheureusement, nous n'avons que très peu de renseignements sur la progression de ce rongeur en Bretagne : on sait seulement que cette même année, trois nouvelles localités ont été contaminées au Sud de Vitré.



Colonies de Rat musqué en Ille-et-Vilaine et aux environs de Redon

En 1957 enfin, l'exode des éclaireurs semblait s'amorcer à l'Ouest de Rennes où des isolés ont été pris à Talensac, sur la Vilaine, au Sud de Rennes et au Nord de Pacé, tandis qu'à 60 kms de là, ils apparaissaient dans la région de Redon.

En raison du peu d'informations qui nous sont parvenues depuis 1954, on peut se demander si les Rats musqués capturés dans ce secteur constituent l'avant-garde d'un front d'envahissement s'établissant déjà bien au-delà de Rennes, ou si, ce qui est possible, ils appartiennent à une population déjà établie peut-être dans tout ou partie des départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan (1).

Tel est l'état de nos connaissances actuelles sur la répartition du Rat musqué en Bretagne. Les indications très fragmentaires qui nous sont accidentellement parvenues depuis l'enquête de 1954 ne permettent pas de faire le point de la situation.

Le Laboratoire des Vertébrés du Centre National des Recherches Agronomiques, Route de Saint-Cyr à Versailles qui a été chargé de suivre l'extension en France de ce dangereux rongeur, reprend actuellement son enquête en vue de fixer, aussi exactement que possible, les limites de la pullulation : il serait extrêmement reconnaissant à toutes les personnes susceptibles de lui fournir des renseignements sur la présence du Rat musqué en Bretagne de bien vouloir les lui communiquer et d'avance il les en remercie très vivement.

(1) Je viens d'apprendre (Janvier 1959) l'existence d'une colonie très active sur l'étang de Jugon (C.-du-N.). Ce fait vient confirmer mon hypothèse.